

# Education

## Conditions de travail...

### Améliorer les conditions de travail au quotidien, via les CHSCT : un enjeu syndical très porteur de transformation de l'activité et d'un syndicalisme FSU !

#### Une expérience locale en Ile de France

L'Académie de Créteil est constituée de 3 départements très urbanisés dont le 77, très étendu avec quelques villes denses distantes les unes des autres, et parsemé de multiples communes rurales. Ce sont 80 000 personnels de l'éducation et de la Fonction publique d'état dans une des académies où les conditions de travail sont très dures : turnover, accidents de travail et maladies professionnelles ou en situation professionnelle, nombre important de stagiaires, de contractuels, temps de transport importants, coût des loyers.

Les écarts de richesses et de conditions de vie sont parmi les plus forts de France : la réforme de l'éducation prioritaire, remettant en cause la reconnaissance de l'aggravation des difficultés sociales du public et d'enseignement des collègues est vécue comme une véritable injustice.

Cette région urbanisée d'urgence à partir des années 60 a eu recours à des matériaux de construction devenus dangereux : établissements publics à structure métallique (type Pailleron), usage massif de l'amiante, architectures mal pensées, et surtout non pensées en fonction des agents et des usagers...

L'héritage pour nos conditions de travail est aujourd'hui très lourd pour les agents de



© SNES Créteil

service publics mais aussi pour les populations et les collectivités. Des dizaines d'écoles, d'établissements, de gymnases, ou de services devraient être reconstruits, voire interdits d'accès.

#### 2011 une année décisive

Dans l'académie de Créteil, la FSU et ses syndicats, impliqués depuis des années dans les Comités Hygiène Sécurité (CHS) voient très vite tout l'intérêt du décret 2011-774 qui instaure les Comités Hygiène Sécurité Conditions de Travail (CHSCT) dans la fonction publique (32 ans après le privé) et de la signature du protocole d'accord sur les Risques Psychosociaux.

Dès 2012, les représentants FSU de l'académie participent activement à la mise en place de cette instance où les représentants des personnels analysent et proposent d'agir sur les conditions de travail, motifs de plus en plus fréquents d'insatisfaction des collègues, quand il ne s'agit pas de cas de souffrance au travail. Résultant d'une pression managériale assez

violente, importée du privé dans la fonction publique notamment au moment de la RGPP, la qualité du travail elle-même est remise en cause, mettant à mal les individus et les collectifs de travail.

Les CHSCT ont pour mission essentielle d'évaluer très précisément les dégâts et surtout de proposer des alternatives à des organisations du travail rendues pathogènes pour tous, non seulement par la baisse des moyens mais aussi par les modes d'organisation et les nouveaux outils liés aux NTC.

Sous la présidence de l'employeur, les CHSCT obtiennent des droits nouveaux importants : décharges fonctionnelles significatives, droit de visite et d'enquête sur site, possibilité de faire voter des avis, promotion des registres Santé et Sécurité au Travail dans tous les services, matériel pour les visites, adresses mail, téléphone, formation obligatoire des membres des CHSCT (nous avons obtenu 9 jours, dont 4 sur les RPS)

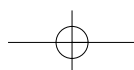
#### La mobilisation est rapide

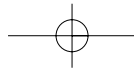
Face à ces enjeux cruciaux pour la défense des intérêts individuels et collectifs des collègues comme pour l'amélioration du service public, le travail de la FSU s'organise :

- Participation aux formations nationales FSU-CHSCT, organisations de stages départementaux FSU, préparation collective des CHSCT, mutualisation de nos moyens.
- Articles, rédaction des déclarations, participation aux débats sur le mailing CHST national, autant d'activités qui créent du lien entre les militants et nous permettent d'agir sur notre réel. Dès la rentrée 2013, nous décidons que la "dynamique CHSCT" doit



© SNES Créteil





# Education

## ... Utiliser les CHSCT

prendre toute sa place dans la préparation des élections. En même temps, ces élections sont une très bonne occasion de mobiliser et de former les collègues sur ces dynamiques et outils encore peu connus.

- Nous décidons donc de nous doter d'outils à la mesure des enjeux : en octobre 2013, nous travaillons à la création d'un site dédié aux CHSCT de l'Île de France, utilisable facilement par toute académie, avec espace public et espace de travail militant : le site est inauguré officiellement en Juin 2014.

- Lors de l'inauguration, nous décidons de l'organisation d'un stage académique FSU-CHSCT à destination de tous les collègues de l'académie, délocalisé sur nos 3 départements avec pour objectif de réunir et former 500 collègues au premier trimestre, à la fois sur leurs droits et la manière dont ils peuvent s'en saisir pour agir.

### Bilan d'étape

Pari réussi ! Les collègues sont au rendez-vous, intéressés par les registres, les Documents Uniques dont ils n'avaient jusqu'à présent pas perçu la possible utilisation pour améliorer leurs conditions de travail.

Elizabeth Labaye, Gérard Aschieri, Gérard Filoche, Yves Baunay ou Hervé Moreau, par leur connaissance des problématiques et des textes qu'ils ont, pour certains, négociés ou signés ont su montrer en quoi la mise en place d'une instance dédiée aux conditions de travail, si elle n'est pas magique, constitue cependant de premières victoires syndicales, de premiers atouts pour les luttes mais aussi des objets dont on peut se saisir syndicalement pour redynamiser l'action, redonner espoir et perspectives.

Nos intervenants eux-mêmes se montrent intéressés par cette rencontre avec la diversité des professions au sein de la FSU et l'exercice pratique proposé : former à l'usage de ces textes nouveaux pour développer l'action syndicale sur le travail et sur les



© SNES Créteil

métiers... Et nous prenons de prochains rendez-vous.

### Perspectives, interrogations

- Cette réflexion autour du travail constitue un nouvel enjeu pour le syndicalisme et la FSU : dans le cadre de nos interventions en CT, CHSCT, le travail fédéral devra s'intensifier pour définir des orientations offensives.

- Réinterroger nos pratiques syndicales, en particulier les synergies entre nos élus, dans les CT, CHSCT, commissions de réforme, CDEN pour reconstruire un syndicalisme efficace qui colle au réel de l'activité, sur des axes professionnels.

- Ces instances doivent être utilisées comme moyens de propositions pour résister face à la pression de la diminution des coûts du travail. En montrant les dégâts du management pathogène, sur les personnels et la qualité du service rendu au public.

- Là où l'employeur souhaiterait des réponses individuelles médicalisées, en préservant des modes de management

pathogènes, le CHSCT lui demande de prendre toutes ses responsabilités avant que des pathologies ou des mal-être au travail n'adviennent : il a une exigence de prévention avec, non pas une simple obligation de moyens, mais une obligation de résultats. Il est garant de l'amélioration de notre qualité de vie au travail !

- Il ne s'agit pas de soigner des personnels qui vont mal, mais de remettre en cause des organisations du travail qui rendent les individus, les collectifs et l'institution malades au point d'en menacer l'existence.

- Devant les inquiétudes face à la dégradation de nos conditions de travail, des collègues de plus en plus nombreux baissent les bras, s'abstiennent d'agir ou même de voter, ou bien votent pour des organisations populistes et conservatrices (voire les élections professionnelles).

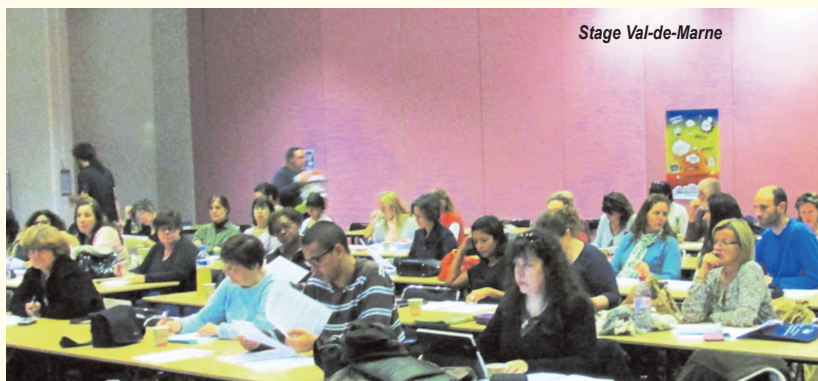
En agissant sur le travail réel, au plus près de notre activité, le CHSCT peut rendre plus lisibles nos alternatives syndicales.

- Même si aujourd'hui le bilan est positif, nous en sommes encore à la préhistoire de ces luttes là. Certains DASEN s'impliquent encore trop peu, et restent réticents dans l'application du décret et de l'accord RPS ; les collègues, mal informés, ne se saisissent pas encore suffisamment de ces "armes" pourtant très efficaces.

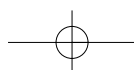
Le "travail militant des CHSCT" est forcément en prise directe avec les collègues, via le travail réel : il nous faut tirer tous les avantages des liens nouveaux qui se tissent avec les collègues à partir de leur activité pour renouer avec un syndicalisme encore plus proche des lieux où il est difficile de travailler ou de lutter.

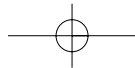
La FSU, avec ses syndicats, doit ●●●

© Jean Paul Romarin



© SNES Créteil





# Education

## ... Utiliser les CHSCT

être l'acteur de proximité incontournable. Dans l'académie de Créteil, ce travail a été perçu comme novateur, motivant et porteur d'espoir, il a pu donner de l'élan à notre activité syndicale. Même si les résultats électoraux sont décevants, nous tirerons beaucoup d'énergie du travail engagé pour être encore plus efficaces.

Au delà de la réflexion sur le CHSCT, nous réalisons la nécessité de devoir travailler plus collectivement, en mutualisant nos analyses politiques et nos propositions, en mettant en commun nos formations, notamment en développant davantage des outils académiques.



**Les secrétaires de CHSCT :** Gisèle Cuco, Cécile Quinson, Catherine Roustan, Sylvie Desmaele, Marc Lesvignes,



### Abonnement à UA-Enjeux

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville ..... Département .....

Courriel .....@ ..... Syndicat ou organisation ..... Département d'exercice .....

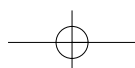
**Tarifs :** normal : 35 Euros - soutien : 45 Euros - Cat. C, auxiliaires : 20 Euros

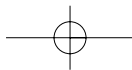
- Je règle mon abonnement par chèque joint.
- Je choisis le paiement par prélèvement automatique et vous demande de m'adresser un formulaire

**Renvoyez ce bulletin à Michel Ossakowsky - Unité et Action - 5 impasse du Chemin de fer, 33510 Andernos-les-Bains**

**Chèques à l'ordre de UNITE ET ACTION**

**En cas de changement d'adresse, S.V.P. en informer aussi la Revue U.a.-Enjeux, qui n'est pas destinataire des informations que vous transmettez à votre syndicat (courant de pensée et syndicat national sont deux structures différentes).**





# Education

## Lundi c'est violet !

**Lundi, c'est violet !  
Ou une année  
d'immersion dans  
une classe  
de " tout petits "  
d'une école maternelle  
dans un quartier  
populaire.**

### Résumé du film

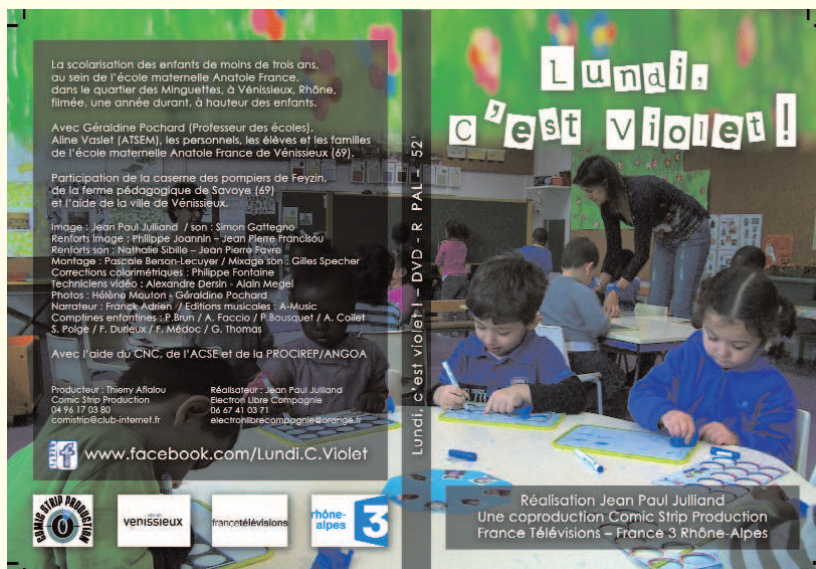
Début juillet. Une classe de "tout petits" d'une école maternelle du quartier des Minguettes, à Vénissieux dans le Rhône, découvre le monde mystérieux d'une ferme pédagogique. Les enfants resplendissent de joie de vivre. Générique.

Choc des images : dix mois plus tôt, c'est la rentrée des classes. Les mêmes bambins, alors âgés de deux ans, pleurent à chaudes larmes. Ils quittent papa et maman pour la première fois. Et entre les deux, une année scolaire et... un tournage étalé sur dix mois pour le film "Lundi, c'est violet !".

Nous sommes dans un monde étrange, où les jours de la semaine portent des noms de couleurs.

Ce monde, c'est celui des " tout petits " - autrement dit des enfants de moins de trois ans - d'une école maternelle d'un quartier populaire. Mamadou, Kyria, Mikhaïl et leurs camarades apprennent à vivre ensemble, à parler la langue française, alors que, parfois on ne la parle pas à la maison, en même temps qu'ils s'ouvrent à la vie et découvrent le monde.

Ils mettent, par exemple, le doigt dans la



peinture (au sens propre et figuré), s'éclatent avec des malles de jouets, se passionnent pour l'art plastique, le bricolage, le jardinage, se font des frayeurs en gymnastique et gouttent à une foule d'autres activités humaines, comme le chant choral. Mais ils apprennent aussi à se laver les mains, à aller aux toilettes de façon autonome, à dire "merci" et à partager leurs jouets.

Géraldine, la "maîtresse de la classe", nourrit le film d'explications sur les "pourquoi" et les "comment" de son métier de professeur des écoles en toute petite section ; métier finalement peu connu.

Elle n'hésite pas, non plus, à faire part de ses interrogations et de ses doutes, ainsi que de ses difficultés, mais, surtout, de ses joies

d'aider aux progrès et à l'épanouissement des ces enfants.

Le spectacle de fin d'année articule, un peu comme le ferait un puzzle, tous les apprentissages abordés au fil des mois.

Ce jour là, tout prend sens pour les enfants et, surtout, pour les parents. Pour tout regard extérieur, aucun doute : il faut scolariser, dès deux ans, les enfants issus des quartiers populaires. Les métamorphoses d'Hadjer, d'Abderrahmane et de Kemal-Efe, etc. en sont les meilleures des preuves vivantes.

**Une coproduction Comic Strip Production / France Télévisions.**

**Réalisation Jean Paul Julliard**

Ce documentaire de 52', a été diffusé en septembre par France 3 Rhône Alpes Auvergne et par France 3 Sud-est.

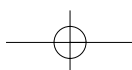


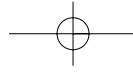
© Hélène Mouton / Géraldine Pochard

**Pour commander  
le DVD "Lundi, c'est violet !"**  
adresser un chèque de 12, 5 euros  
(10 euros plus 2,5 euros de port)  
à **Electron Libre Compagnie**  
3780 Route du Boucharey.  
Le Brun 69420 Tupin et Semons

Pour des commandes plus importantes,  
prendre directement contact au 06 67 41  
03 71

[electronlibrecompagnie@orange.fr](mailto:electronlibrecompagnie@orange.fr)





*Dossier*  
**SNE**



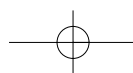
© AFP

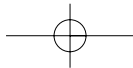
© AFP

Article à venir

© FP

© AFP





*Dossier*

**SNE**



© AFP

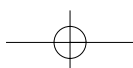
Article à venir

© AFP

© FP



© AFP



# Conf' Environnementale



## Une immersion dans la conférence environnementale

Elle débute à l'Élysée, sous les ors de la République. Ségolène Royal ouvre la conférence, axant son discours sur le lien étroit entre « cologie et démocratie participative » puis elle donne la parole à



© MEDDE

Hubert Reeves "Nous sommes en danger, tous les ans nous augmentons la dose de CO2 émise... Nous accroissons la déforestation"... et à Jean Jouzel qui s'interroge sur l'espoir d'un accord lors de la prochaine conférence de Paris "Il y aura un accord, sera-t-il assez ambitieux ?"

Laurent Fabius raconte que lors de la désignation de Paris pour la COP 21, les dirigeants des autres États sont venus lui dire « congratulations » et « good luck! », mais il se veut optimiste et déterminé, estimant que "le phénomène s'est aggravé, la prise de conscience à augmenté, le climatoseptiscisme est moins fort qu'avant". Après de courtes tables-rondes, vient le discours du président de la République. Parlant de la "volonté de faire", il estime que c'est « une tradition de la France de porter une voix universelle », que « la France veut être exemplaire ».

Très vite, il fait référence au drame de Sivens, « tout sera connu » assure-t-il, ajoutant que « le débat public est la seule manière d'assurer protection de la nature et développement économique ». "Sivens exige qu'on fasse des

progrès supplémentaires dans l'élaboration de la décision publique".

Il revient à plusieurs reprises sur la nécessité d'assurer la transparence, condition de la démocratie participative, mais aussi de « trouver de nouvelles façons de communiquer, de dialoguer... ».

Rappelant que la violence est toujours inacceptable, il va "demander au gouvernement d'engager un chantier sur la démocratie participative".

Il évoque la possibilité de referendum locaux. Il insiste sur l'ambition qu'a la France de réussir la transition énergétique et termine sur l'engagement de la France dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Après le discours, champagne et petits fours... Occasion de croiser des « connaissances » représentants d'associations, de syndicats, des chercheurs, des institutionnels et quelques députés... entendre ce qui se dit à chaud avant que ne soient polis les communiqués officiels. Visiblement, les associations partagent une certaine satisfaction, voire même de l'étonnement pour un discours ressenti comme engagé. Certains ironisent « il veut réussir la 2<sup>ème</sup> moitié du quinquennat » mais « peu importe, l'essentiel est que ça avance » entend-on un peu partout chez les représentants des associations.

Le message sur Sivens est bien passé et l'ouverture sur de larges consultations préalables aux projets et la restauration d'un vrai débat démocratique aussi.

Néanmoins, à France Nature Environnement, on s'inquiète de la méthode qui pourra être utilisée dans le processus de consultation du

public. « Il y a des questions compliquées en environnement. Je vois mal un référendum sur le partage de la ressource en eau par exemple ». Denis Lhostiz président du FNE estimera que « les mots clés y sont, les messages nous conviennent ». Il se réjouit que le président ait annoncé la suppression des subventions en faveur du charbon.

Mais les bonnes intentions doivent se concrétiser rapidement souligne-t-il. Une représentante de la CGT n'est quant à elle pas satisfaite de cette annonce qui satisfait les ONG, mais « on ne pose pas la question du nombre d'emplois concernés ni de leur reconversion ».

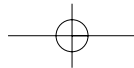
La prudence est de mise: il faut voir comment vont se passer les tables-rondes ! Très vite, le buffet se vide, direction le lieu de la conférence dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement.

Les invités se répartissent alors dans les 3 tables-rondes. Celles-ci ont été préparées depuis 6 mois dans le cadre du CNTE (Conseil National de la Transition Ecologique - malheureusement la FSU n'y est pas présente, pas plus d'ailleurs que l'UNSA et Solidaires).

Une table-ronde travaille sur les enjeux de la COP 21, une sur les transports et mobilités durables et une sur santé et environnement. Chaque table-ronde est pilotée par deux ministres voire plus (Laurent Fabius, Najat Vallaud Belkacem, puis Fleur Pellerin pour la COP 21, Emmanuel Macron et Michel Sapin pour les transports, Marisol Touraine et Stéphane Le Foll, puis Geneviève Fioraso, pour santé et environnement). Ségolène Royal passe majestueusement de l'une à l'autre et tranche quelques points de débats.

Les documents issus du travail des tables-rondes ne seront pas publiés mais permettent d'identifier les points d'accord, les compromis, les mesures prioritaires ●●●





# Dossier

## Conf' Environnementale



éduquer les jeunes, ...

E.E.D.D. Education à l'Environnement et au Développement Durable

© EEDD

●●● à acter pour la feuille de route. Pendant les pauses, chacun se félicite de débats constructifs et courtois, ce qui n'empêche pas l'opiniâtreté et la passion dans les interventions.

La majorité des intervenants sont représentants d'ONG environnementales, membres du CNTE. Mais outre les confédérations et organisations patronales, on retrouve aussi des élus nationaux ou des collectivités territoriales.

**Pour la table-ronde COP 21 et lutte contre le dérèglement climatique 4 objectifs sont fixés à ces travaux** : accélérer la transition française vers une économie verte, renforcer la stratégie d'adaptation nationale, renforcer l'action internationale de la France face au dérèglement climatique, mobiliser les citoyens sur les enjeux de la conférence Paris Climat 2015

Laurent Fabius lance un appel aux participants «soyez créatifs» !

Pour la Ligue de Protection des Oiseaux, Allain Bougrain-Dubourg demande «des moyens pour réaliser les projets», et propose qu'on affiche des promesses d'action sur la tour Eiffel. Le Réseau Action Climat demande une «taxe sur les transactions financières». Le représentant de l'ARF souhaite un effort pour une coopération décentralisée, et rappelle que pour «travailler sur la jeunesse, le volet éducatif est central».

Le représentant du CFEEDD (Collectif Français d'Education à l'Environnement et au Développement Durable) insiste pour qu'on consolide la concertation pour l'EEDD dans les territoires.

Le secrétaire d'Etat Patrick Kanner estime indispensable de faire le lien entre l'environnemental et le social et évoque les «contrats de ville sur 1300 quartiers prioritaires, 5 millions de français concernés».

La ministre de l'EN, Najat Vallaud-Belkacem se dit favorable à l'EEDD et souligne que

celle-ci figure déjà dans les programmes. 3250 projets ont été recensés sur le thème de l'environnement et développement durable. «Il faut que ça se systématisse», il faut «un coordinateur EEDD dans chaque académie», «un label», «une mobilisation des recteurs». Allain Bougrain-Dubourg intervient pour plaider en faveur des sorties scolaires (\*). La ministre ajoute que le CNTE rencontrera le conseil supérieur des programmes, qu'elle souhaite qu'il y ait un élève délégué EEDD dans chaque établissement, elle évoque la nécessité de formation interdisciplinaire au tronc commun des ESPE.

Le texte de consensus indique en ce qui concerne l'éducation: L'école (...) s'impliquera selon 3 axes : 1. intégration de l'EDD dans les programmes. 2. mise en œuvre de projets pédagogiques ayant trait aux enjeux de la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique, dans les écoles, les collèges et les lycées (...) et en partenariat avec les partenaires territoriaux. 3. «implication des enseignants et des élèves des collèges et des lycées dans des simulations de négociations climatiques, à visée pédagogique, afin de soutenir la prise de conscience et l'engagement des jeunes dans la lutte contre le changement climatique».

Des missions de service civique seront fléchées sur l'environnement; le programme Erasmus + Jeunesse, ainsi que les actions de l'OFAJ seront orientés vers les problématiques du climat et de la transition énergétique».

George Pau-Langevin intervient pour alerter sur la situation des outre-mers, les questions de l'orpaillage et de la pêche illégale sont abordées, mais aussi la question des transports en commun et la température.

Le point sur «l'opportunité d'étendre aux enjeux environnementaux et climatiques le périmètre des instances représentatives du personnel» est renvoyé à une session

spéciale de la conférence sociale de 2015 consacrée aux enjeux environnementaux, en raison de l'hostilité du patronat qui bloque toute avancée immédiate.

Des participants s'inquiètent de la coïncidence de date entre la conférence climat et les élections régionales qui risquent de détourner l'attention des médias et des élus. Certains demandent d'avancer les élections.

**Pour la table-ronde santé et environnement, cinq objectifs ont été fixés** : améliorer la prise en compte des enjeux de santé environnement dans les politiques publiques ; mieux prendre en compte les liens entre santé et biodiversité et climat ; améliorer la qualité de l'air ; améliorer l'environnement sonore ; poursuivre la réduction de l'exposition à certaines substances dont le rejet dans l'environnement peut avoir un impact sanitaire.

L'existence de cette table-ronde acte (et c'est un point majeur) la reconnaissance de la place de la santé environnementale dans la santé et notamment dans une politique de santé publique (un diagnostic établi d'ailleurs par l'OMS en 2011).

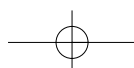
Marisol Touraine confirme que la Loi santé présentée prochainement contiendra un volet santé et environnement.

La santé est transversale et décloisonnée.

Un nouveau terme prend en compte cette notion d'exposition multiple : l'exposome, c'est à dire la connaissance de l'exposition de la population à tous les facteurs d'environnement et tout au long de la vie, y compris pendant la gestation.

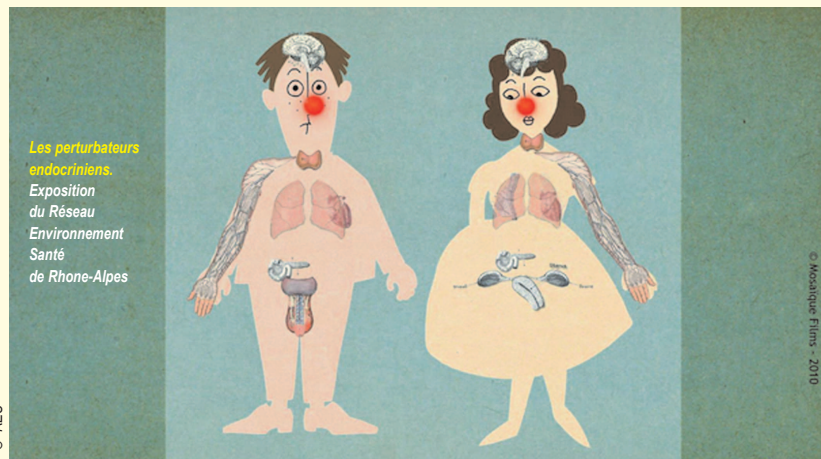
Les chercheurs sont nombreux à intervenir. Le MEDEF se bat pour limiter au maximum les contraintes pour les entreprises, notamment lorsque sont mis en évidence les méfaits des produits cosmétiques).

La ministre de la santé tient bon, soutenue





# Conf' Environnementale



par la grande majorité des intervenants. La lutte contre les perturbateurs endocriniens fait l'accord, de même que celle contre le Bisphénol A - des mesures sont déjà intégrées dans la loi santé.

Plusieurs associations se réjouissent que le ministre défende à la commission Européenne la gestion par le danger et non par le risque (c'est à dire pas par la dose) en matière de perturbateurs endocriniens. C'est une rupture positive, estiment les spécialistes.

Cependant André Ciccolella du Réseau Environnement Santé qui a défendu la création d'un Institut de veille environnementale regrette que sa proposition ne soit pas retenue.

La CGPME intervient pour refuser que les questions de santé au travail soient traitées dans la conférence alors qu'elle doivent l'être selon lui par les partenaires sociaux.

La CGT elle se satisfait des annonces sur la santé car «la ministre de l'Écologie met l'accent sur la transversalité et sur le travail autour des risques d'exposition des salariés». En présence de Stéphane Lefoll, on débat de la transition des agricultures.

Le ministre annonce le doublement de subventions à l'agriculture biologique. Il rappelle aussi la nécessité de nourrir les français et d'accompagner les agriculteurs dans le changement. La FNSEA se dit prête à la transition mais met en avant les difficultés des agriculteurs et la nécessité d'avancer progressivement...

Les mesures pour généraliser une alimentation bio issue de l'agriculture locale de qualité dans la restauration hors domicile et, d'autre part, pour donner une impulsion française sur l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes (nuisibles pour les abeilles,

la biodiversité et la santé), sont jugées utiles mais pas assez ambitieuses par plusieurs associations.

**Pour la table ronde transports et mobilités durables, six objectifs ont été fixés :** maîtriser la demande de mobilité et encourager les déplacements écologiques ; mobiliser les acteurs institutionnels pour promouvoir les nouvelles mobilités et l'intermodalité ; stimuler l'innovation technologique et la croissance verte dans les transports, promouvoir une logistique durable ; assurer les moyens de financement des transports durables ; adapter les normes, les savoirs et les compétences pour une stratégie partagée de mobilité durable.

Un peu plus houleuse dans un premier temps avec des organisations très remontées contre l'abandon de l'écotaxe, la table-ronde débat notamment du fret ferroviaire (une conférence sur ce sujet spécifique est annoncée) et de l'organisation de transports combinés. Emmanuel Macron affirme qu'un opérateur privé va installer 160 000 bornes de recharge pour les véhicules électriques en France.

Les interventions visent à dessiner les contours d'un nouveau modèle de mobilité durable pour sortir de l'autosolisme.

Vendredi après midi, après un retour synthétique sur les trois tables-rondes, le premier ministre cloture la conférence et annonce que le climat sera "Grande cause nationale 2015"

Il rappelle l'urgence écologique et planétaire, tout en soulignant que les attentes des citoyens sont nombreuses mais souvent contradictoires et que l'écologie ne doit pas être un frein à l'économie : l'écologie ne regarde pas la science et l'industrie comme l'ennemi, l'innovation écologique est

porteuse de compétitivité et il faut que les entreprises fassent ce chemin vers la transition énergétique et écologique.

De même il faut encourager les agriculteurs à s'engager dans l'agro-écologie.

La France doit diversifier son bouquet énergétique.

Selon lui, «la France a une chance avoir un parc électronucléaire performant. Oui c'est une chance, et un atout pour rendre la transition énergétique économiquement soutenable».

Il rappelle l'objectif de réduction de la part du nucléaire à 50 % mais qu'il s'agit aussi de réduire la consommation énergétique, aussi bien des entreprises que des ménages.

Il souligne que l'on doit revenir progressivement sur le diesel (augmentation de la taxe, prime au remplacement du vieux diesel). Il rappelle que si certaines régions veulent mettre en place l'écotaxe le gouvernement les soutiendra.

La reconnaissance juridique d'un préjudice écologique est en route, c'est Christiane Taubira et Philippe Martin qui en sont chargés.

Manuel Valls insiste sur la formation, l'éducation, l'information et rend hommage aux militants «Si les perceptions ont changé, nous le devons à des consciences éclairées». «Il y a une urgence écologique, et si rien ne change, le scénario le plus probable est un scénario noir.»

Fin de la Conférence. Autour d'un dernier verre, les participants semblent plutôt satisfaits du dialogue et des annonces.

Pour la Fondation Nicolas Hulot, il y a de bons signaux mais une ambition à relever sur les enjeux santé et environnement.

"On n'a pas entendu tout ce qu'on aurait voulu entendre, mais on a un engagement très fort sur les économies d'énergie, sur la baisse des factures des ménages, sur la modernisation de l'économie au-delà de la protection de l'environnement" estime l'eurodéputé Yannick Jadot.

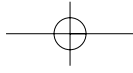
Mais la plupart sont prudents. On attend la feuille de route qui concrétisera en actes les engagements annoncés.

**Elizabeth Labaye**

représentante du CFEEDD

à la table-ronde Santé et environnement

\* Une concertation a commencé sur ce sujet en décembre.



*Dossier*

**Envi...**

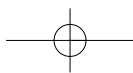


© AFP

© AFP

© FP

© AFP



# Transition énergétique

## Transition énergétique une loi aux effets incertains

Adopté par l'Assemblée nationale le 14 octobre 2014, le "projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte" sera examiné début février par le Sénat qui n'aura qu'une seule lecture (pour le voter ou le rejeter) dans le cadre d'une procédure accélérée. Celui-ci a déjà entamé ses travaux préparatoires via la *Commission du développement durable* et celle des *Affaires économiques* qui ont procédé à plusieurs auditions.

La transition énergétique a été présentée par le gouvernement comme l'un des enjeux majeurs du quinquennat avant la tenue, en décembre 2015, de la conférence internationale Paris Climat 2015 (COP 21) au cours de laquelle la France se doit de donner l'exemple.

Grâce à ses nombreux barrages hydrauliques et son patrimoine forestier, la France faisait partie en 1990 des pays développés où la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique était la plus élevée.

Mais forte de l'importance de sa filière nucléaire, qui émet peu de CO<sub>2</sub> et qui fournit de l'électricité aux ménages à un prix parmi les plus bas d'Europe (25% de moins que la moyenne européenne avec 10 centimes le Kwh en 2013), elle a pris du retard dans le développement du photovoltaïque et de l'éolien et négligé la lutte contre le gaspillage énergétique.

Alors que les Français dépensent toujours plus pour se chauffer et se déplacer (3210 euros par foyer en 2013), le projet de loi affiche la volonté d'engager le pays dans la voie d'une "croissance verte" qui lutte contre le dérèglement climatique et allège la facture énergétique de la France en réduisant sa dépendance au nucléaire et aux énergies fossiles et en équilibrant mieux ses différentes sources d'approvisionnement, et qui pourrait permettre de créer quelque 100 000 emplois en trois ans.

Le Titre 1<sup>er</sup> de la loi fixe les grands objectifs à atteindre à moyen et long termes :

- baisser de 40% les émissions de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 1990) et les diviser par quatre en 2050,
- réduire de moitié la consommation énergétique finale en 2050 (par rapport à



© Ministère

2012) avec un objectif intermédiaire de réduction de 20% en 2030,

- baisser de 30% la consommation énergétique primaire d'énergies fossiles en 2030 (par rapport à 2012),
- porter à 50% (contre 75% aujourd'hui) la part du nucléaire dans la production d'électricité d'ici 2025,
- porter la part des énergies renouvelables à 23% de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32% en 2030.

Ces grands objectifs auraient pu être encore plus ambitieux, mais ils vont dans le bon sens. Rénovation des bâtiments, développement des voitures propres et des énergies renouvelables, recyclage des déchets, interdiction des sacs plastiques à usage unique... La loi décline par secteurs les moyens d'atteindre ces objectifs.

Mais on peut regretter que rien ne soit véritablement prévu au niveau des transports ou de la production industrielle, qui sont particulièrement énergivores.

### 75 000 emplois générés dans le secteur du bâtiment ?

Parce qu'il est le plus gros consommateur d'énergie (il représentait 44% de la consommation énergétique du pays en 2012 et il est responsable de l'émission de 123 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an), le secteur du bâtiment est présenté comme un gisement majeur "pour économiser l'énergie, faire baisser les factures et créer des emplois". Dans le Titre II relatif à l'isolation des bâtiments, le projet de loi prévoit la rénovation thermique de 500 000 logements par an, l'obligation de rénover l'ensemble du parc immobilier aux normes bâtiments basse consommation d'ici à 2050, une rénovation énergétique obligatoire en cas de travaux de ravalement, de toiture ou d'aménagement de

nouvelles pièces. Un crédit d'impôt pour la transition énergétique porterait à 30% l'allègement fiscal pour aider les ménages à financer ces travaux ou à acquérir des équipements générateurs d'économies d'énergie.

Ce secteur générerait à lui seul 75 000 emplois sur l'ensemble du territoire.

### Peu d'ambition au niveau des transports

Avec 27% des émissions totales en 2011, le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre.

Le transport routier représente 15% des émissions nationales de particules et 56% des émissions d'oxydes d'azote.

Mais le Titre III vise seulement à développer les véhicules propres pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé des Français : l'Etat, les loueurs de voitures et les compagnies de taxis devront respecter des quotas de véhicules propres lors du renouvellement des flottes existantes ;

7 millions de bornes de recharge pour les véhicules électriques ou hybrides devront être fonctionnelles d'ici à 2030 (contre 10 000 en 2014) ; une prime à la reconversion sous conditions de ressources est annoncée dans les zones concernées par une mauvaise qualité de l'air pour les particuliers qui mettent au rebut leur véhicule polluant...

### Quelques mesures anti-gaspillage

Parce que le système linéaire de notre économie (extraire, fabriquer, consommer et jeter) a atteint ses limites, le Titre IV vise à "lutter contre les gaspillages et de promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage".

Il prévoit notamment de réduire de moitié d'ici 2025 les quantités de déchets mis en décharge. L'"obsolescence programmée" par

# Une loi aux effets incertains

les fabricants pourra désormais être sanctionnée comme une tromperie "sur la durée de vie du produit intentionnellement raccourcie lors de sa conception".

La mise à disposition des sacs plastique à usage unique dans les points de vente sera interdite à partir du 01/01/16, ce qui est une bonne chose, et la vente de vaisselle jetable en plastique en 2020, ce qui est sans doute plus discutable quand on pense aux familles qui vivent dans la précarité. Malgré la notion de "croissance verte" contenue dans son titre, le projet de loi ne rompt pas vraiment avec l'idée de produire toujours plus et n'engage pas le pays vers une économie visant à produire "mieux" et de manière durable.

## Peut mieux faire en matière d'économie dé-carbonée

En 2012, seulement 14 % de l'énergie consommée en France était d'origine renouvelable. Mais le solaire et l'éolien sont des énergies intermittentes qui dépendent du climat : leur production est donc plus difficile à planifier et la couverture des besoins suppose de mettre au point des techniques de stockage (très onéreuses à ce jour) et de construire de nouvelles lignes à haute tension.

La solution passe donc nécessairement par un mix énergétique.

Le projet de loi fait le choix de ne pas opposer les énergies les unes aux autres et de permettre au pays de tirer le meilleur parti des atouts qui sont les siens, en visant un modèle énergétique évolutif plus diversifié. Le Titre V entend favoriser les énergies renouvelables "pour équilibrer nos énergies et valoriser les ressources de nos territoires" : la part des énergies renouvelables (éolien, solaire, bois, biomasse...) dans la consommation finale d'énergie devra être de 32 % en 2030. Elles devront fournir 40 % de l'électricité, 38 % de la chaleur et 15 % des carburants en 2030.

## Peu de mesures concrètes en matière de nucléaire

Tributaire d'un uranium entièrement importé, l'énergie nucléaire comporte des risques que la catastrophe de Fukushima a récemment rappelée et pose la question non résolue à ce jour du traitement des déchets radioactifs.

Le Titre VI vise à renforcer la sûreté nucléaire mais la loi ne fait pas mention d'arrêt de réacteurs et la puissance du parc nucléaire est seulement plafonnée à son niveau actuel (63,2 gigawatts).



Le projet de loi ne comprend pas la fermeture de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin) à laquelle s'était engagé le candidat François Hollande. La fermeture d'une centrale reste du seul ressort d'EDF qui devra toutefois se conformer à une programmation quinquennale de l'énergie.

## Des avancées limitées, au financement incertain

Le texte prévoit également de lutter contre la précarité énergétique, avec un "chèque-énergie" pour permettre aux foyers les plus modestes de payer les fournisseurs ou réaliser des travaux, en remplacement à terme des actuels tarifs sociaux visant les seuls foyers qui se chauffent à l'électricité ou au gaz. Mais la mesure coûterait entre 0,5 et 1 Md euros.

Des ONG se sont félicitées des avancées que contient le projet de loi, mais elles en ont aussi souligné les insuffisances. Greenpeace a par exemple regretté que le texte "ne tranche pas entre le nucléaire et une véritable transition énergétique basée sur les renouvelables".

Si le texte a été adopté par 314 voix pour, 219 voix contre et 32 abstentions, les débats ont été parfois vifs dans l'Hémicycle, notamment quand Ségolène Royal a annoncé la suspension *sine die* de la taxe poids lourds<sup>(1)</sup> à l'issue d'une réunion avec une délégation de transporteurs routiers qui menaçaient de manifester la semaine suivante... ou quand elle s'est prononcée pour une gratuité des autoroutes le week-end<sup>(2)</sup> avant d'être recadrée par le Premier ministre qui a indiqué que la proposition était inenvisageable.

A part quelques exceptions notables (comme Delphine Batho ou Noël Mamère qui se sont abstenus), les socialistes, les radicaux de gauche et les écologistes se sont prononcés en faveur du texte.

L'ancienne ministre EELV Cécile Duflot<sup>(3)</sup> a toutefois fait part du "sentiment double,

espoir et déception" de son groupe face à un projet de loi pour lequel le gouvernement est loin de faire, sur de nombreux points, ce qu'il conviendrait de faire et a regretté que "les lobbies nous freinent". Les députés UMP et ceux du Front de Gauche ont voté contre pour des raisons différentes (les premiers ont jugé "farfelu" de réduire la voilure nucléaire et les seconds ont critiqué une "loi d'affichage"). La plupart des députés UDI se sont abstenus en pointant le "trop grand écart entre les objectifs si ambitieux et les moyens si dérisoires".

Pour relever le défi d'une vraie transition énergétique, la question centrale est bien celle de son financement alors que le gouvernement a tout misé sur le Pacte de responsabilité en faveur des entreprises et renoncé, après le fiasco de l'Ecotaxe poids lourds, à toute initiative en matière de fiscalité écologique.

Le principe d'une augmentation progressive de la "contribution climat-énergie" a été approuvé mais Ségolène Royal a refusé que soit fixée une valeur cible de 100 euros la tonne de CO2 en 2030.

De plus, cette "taxe carbone" (censée générer 2,5 Mds d'euros en 2015) doit servir à financer le crédit d'impôt compétitivité emploi, l'une des clés de voûte de la politique de réduction du "coût" du travail !

**Monique Daune**

1. L'Ecotaxe devait financer les infrastructures de transports
2. La Ministre de l'écologie a indiqué que sa proposition visait à rendre "un peu de la rente" des groupes autoroutiers aux automobilistes
3. L'ancienne ministre de l'Ecologie s'est déclarée réservée sur la "crédibilité" du projet de loi.

# Europe

## L'U.E. vit un tournant

### La solidarité avec le peuple grec, c'est maintenant

L'Union européenne vit un tournant. La déflation menace alors que les classes dirigeantes restent cramponnées au dogme de l'austérité.

Le plan Juncker ne fait même pas illusion, et l'impasse de l'austérité généralisée s'impose de plus en plus comme une évidence.

Seule la BCE semble disposée à faire quelque chose : elle devrait enfin décider lors de sa réunion du 22 janvier de procéder à des achats de titres de la dette publique.

Mais ce qui inquiète le plus ces classes dirigeantes c'est la montée de la protestation sociale et la crise des institutions politiques qui se développe dans de nombreux pays. C'est fondamentalement ce qui peut fracturer le bloc monolithique qui jusqu'ici soutient des politiques néo-libérales.

L'austérité s'étend dans des pays dits "intermédiaires" comme la France, l'Italie, la Belgique. Une grève générale importante a eu lieu en Italie le 5 décembre.

En Belgique, la mobilisation sociale est impressionnante (manifestation monstre le 6 novembre à Bruxelles, grèves régionales tournantes, puis grève générale réussie le 12 décembre).

L'atonie et la division du mouvement syndical en France apparaissent comme une curiosité



aux yeux de nombreux militants européens. Dans les pays dévastés par une austérité radicale, au Sud et à l'Est, il y a eu depuis 2010 des mobilisations sociales considérables, qui ont mis en mouvement ces sociétés, avec des forces sociales et des formes de mobilisation diverses.

A côté des forces dites "classiques", dont le mouvement syndical, sont apparus en 2011 de nouveaux mouvements (Indignés en Espagne, Précaires au Portugal, Mouvements des places et d'auto-organisation en Grèce...) qui se sont depuis enracinés dans ces sociétés sous des formes diverses.

Quatre ans après, le bilan de ces mobilisations est complexe, car d'un côté elles se sont fracassées contre des Etats intraitables, et d'un autre côté elles ont conscientisé de larges fractions de la population (notamment dans la jeunesse) et cherché à développer des innovations sociales pour faire face à la crise et créer de nouvelles solidarités ("*ne laisser personne seul face à la crise*") est par exemple le slogan des mouvements d'auto-organisation en Grèce).

La crise politique est dans ces pays une dimension fondamentale : le système bipartidaire organisant des alternances autour d'une même politique libérale et l'ampleur du phénomène de corruption ont provoqué une crise de défiance sans précédent vis à vis des régimes politiques qui ont succédé aux dictatures dans les années 70.

De nouvelles forces politiques progressistes émergent en Grèce et en Espagne contrastant avec la montée des forces d'extrême-droite dans d'autres pays.

Syriza et Podemos s'inscrivent dans des contextes nationaux un peu différents et ont des caractéristiques propres.

Mais à l'évidence ces forces émergentes

constituent une tentative de trouver de nouveaux modes de mobilisation politique pour répondre aux défis de la crise, mais aussi à de nouvelles aspirations politiques et démocratiques.

Qu'il s'agisse de la mobilisation sociale ou du pouvoir politique (et de leur relation), ces évolutions sont le résultat de réflexions et d'actions collectives qui posent une question fondamentale : dans la crise systémique que nous affrontons, quels sont les phénomènes nouveaux susceptibles d'ouvrir des perspectives ?

Il est clair qu'en France cette réflexion est encore très peu présente, nos modes de pensée restant dans les rails traditionnels.

La perspective d'une victoire électorale de Syriza ouvre pour l'Europe une série de questions nouvelles importantes pour toutes les forces progressistes.

Dans l'immédiat, la convocation des élections législatives le 25 janvier nous donne deux obligations : faire obstacle aux pressions des institutions européennes et des gouvernements, notamment le nôtre, qui misent sur la peur pour dénier le droit du peuple grec à choisir librement ses gouvernants, soutenir les revendications du programme de Syriza qui concernent directement notre champ syndical (rétablissement du SMIC à son niveau de 2010 sans critère d'âge, restauration des conventions collectives et de la législation du travail, aides publiques aux plus pauvres, réforme fiscale, arrêt de la braderie des services publics, créations d'emplois publics...)

Cela ouvre pour le mouvement syndical des nombreuses possibilités de solidarité concrète à mettre en oeuvre

**Daniel Rallet**



@ AFP

# Droits et libertés

## Droit d'asile

Le 16 décembre 2014, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi relatif à la réforme du droit d'asile.

La LDH, les associations de la CFDA (Coordination française pour le droit d'asile) ont pointé les dispositions d'une réforme jugée trop souvent insatisfaisante tandis que Pierre Henry, Directeur général de France Terre d'Asile, affiche un « grand scepticisme face à un affichage politique en décrochage avec les difficultés réelles » rencontrées.

Et il s'interroge : « sans moyens (financiers, humains, matériels) comment espérer une nette amélioration de la situation ? ».

Pourtant, cette réforme était très attendue car depuis de nombreuses années le système français était jugé au bord de l'implosion.

En outre, la France, comme les autres membres de l'Union européenne, doit transposer dans sa législation un ensemble de dispositions adoptées par l'UE, et ce avant la mi-juillet 2015.

La France a déjà tardé à transposer deux directives de l'UE : l'une concernant le statut de longue durée appliqué aux réfugiés et l'autre qui définit les conditions pour obtenir la protection internationale.

Il faut déplorer que le projet de loi voté en décembre soit très en retrait des progrès suggérés par les nouvelles directives européennes.

Des exemples : le projet français présente ainsi des lacunes et fait silence notamment sur les points concernant l'information des demandeurs dans une langue qu'ils comprennent, l'accès à l'emploi « dans un délai de neuf mois à compter de l'introduction de la demande et les droits des demandeurs d'asile placés en zone d'attente ».



Lyon. Une bénévole de "Médecin sans frontières" et des demandeurs d'asile à Lyon

Sur ce dernier point, si le texte européen apporte quelques garanties pour respecter la dignité humaine, la loi française ne fixe aucun cadre législatif.

Le projet de loi français est aussi une transposition à minima du texte européen, parfois même plus restrictif.

Ainsi, l'effectivité des recours reste à géométrie variable.

Certes le droit au recours est inscrit formellement mais n'est pas garanti tant les entraves administratives et matérielles y font obstacle.

Au mépris de la priorité qui devrait être accordée à l'intérêt supérieur de l'enfant, le projet de loi prévoit la possibilité de placer en zone d'attente un mineur non accompagné.

Là où la directive prévoit une autorité responsable pour toutes les procédures, la France continue de désigner une double autorité : les préfectures d'abord (dont les pratiques sont loin d'être homogènes), puis l'OFPPA.

La LDH rappelle aussi la persistance d'inégalités de la loi entre la métropole et les territoires ultra-marins.

Le projet de loi instaure un nouveau dispositif qui a pour objectif une accélération de

l'examen des demandes d'asile.

C'est le cas pour les demandeurs d'asile venant de pays d'origine sûrs.

Rappelons le caractère aléatoire de cette notion, variable dans le temps et source discriminations importantes dont toutes les associations demandent la suppression.

A noter que si l'Union Européenne n'a pas retiré cette disposition, elle envisage cette possibilité dans le futur.

La procédure accélérée est aussi appliquée à une demande de réexamen jugée irrecevable et peut être décidée quand « l'autorité administrative en charge de l'enregistrement de la demande a procédé à certaines constatations ». Où sont les garanties, les critères ? C'est le règne de l'arbitraire.

En conclusion, on le voit, le projet ne répond pas aux besoins des réfugiés en quête de protection internationale.

Derrière le discours humanitaire du gouvernement, le propos s'attache à débusquer surtout ceux qu'il nomme les « fraudeurs » et masque mal une politique du chiffre inavouée.

Après le vote en première lecture à l'Assemblée, il reste bien des combats à mener pour une véritable loi, conforme aux droits... La FSU entend y prendre toute sa part.

Marylène Cahouet



La CNDA à Montreuil

Un demandeur d'asile tchadien s'est immolé par le feu le 3 octobre 2014 dans les locaux de la Cour nationale du droit d'asile à Montreuil (CNDA), dans le 93. L'homme est grièvement brûlé au cuir chevelu et sur le haut du corps. Sa demande d'asile avait fait l'objet d'un refus par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) il y a quelques mois. La CNDA avait ensuite rejeté son recours.

# L'aventure humaine

## Le musée des Confluences à Lyon

Enfin le musée des Confluences a ouvert ses portes à Lyon le 20 décembre 2014. Décidé en 2000 par le conseil général du Rhône, le nouveau musée est présenté à ce moment là comme «un nouvel équipement sur le thème sciences et société, au bout de la presqu'île», là où Rhône et Saône se rejoignent.

Jamais sans doute, un tel projet n'aurait suscité une telle polémique sur sa finalité, son contenu, son coût (233 à 250 000 euros pour 22.000 m<sup>2</sup>).

A titre de comparaison, le Louvre-Lens a coûté 150 000 euros pour 20.000 m<sup>2</sup>.

«Vaisseau bizarre de métal», «météorite», «nuage d'inox et de cristal de verre», «étrange soucoupe cabossée»..., les métaphores ne manquent pas pour définir la spectaculaire silhouette du musée dans le paysage lyonnais de l'ancienne zone portuaire industrielle, imaginée par le cabinet autrichien Coop Himmelblau, entre minéral et aérien.

Trois niveaux : un socle de béton à moitié enfoui dans le sol pour les locaux techniques et les auditoriums, un immense hall d'accueil de 36 mètres de haut, tout en verre, «le cristal», avec un puits qui s'élève vers le «nuage» et ses salles d'expositions.

Partout, la vue sur le confluent est admirable. Le musée est dédié au rapport que l'homme entretient avec son environnement au sens large, mais aussi avec lui-même.

Héritier des cabinets de curiosité, des muséum d'histoire naturelle (dont le musée Guimet de Lyon) jusqu'aux découvertes scientifiques, le parcours permanent raconte le grand récit de l'humanité en quatre



© Coop Himmelblau

expositions distinctes.

A chaque fois, sciences et récits mythiques se croisent avec l'art contemporain.

La première salle s'interroge sur «les origines», les «récits du monde», évoquant notamment les sociétés inuits, aborigènes et chinoises. Trois femmes florès, sapiens et de Neandertal montrent l'évolution humaine et les squelettes des mammifères préhistoriques sont impressionnants.

La seconde salle, intitulée «Espèces, la maille du vivant» tente de cerner l'identité de l'homme, espèce animale parmi les autres. Dans la troisième, «Sociétés, le théâtre des hommes», l'exposition fait se croiser des objets issus de civilisations et d'époques qui n'auraient jamais pu se rencontrer et montrent des constantes de la construction des sociétés.

Enfin la dernière, «Eternités, visions de l'au-delà» témoigne de l'ancienneté et de l'ancrage des pratiques funéraires.

Le parcours se termine par un tableau de 2014 du peintre Jean-Philippe Aubanel, représentant des vanités, symbole universel de la condition humaine..

Jusqu'en juillet 2015, trois expositions

temporaires sont présentées.

Dès l'ouverture, «les trésors d'Emile Guimet» et «dans la chambre des merveilles» retracent la vie d'un voyageur féru d'art égyptien et japonais aux collections prestigieuses et rappellent par le biais d'un cabinet de curiosités ce qu'est l'acte de collectionner.

A partir du 1<sup>er</sup> février 2015, le musée accueille l'exposition «à la conquête du Pôle Sud».

Au delà d'un lieu qui se visite, le musée prévoit des ateliers, notamment pour les enfants et des manifestations festives (concerts, théâtre, danse...).

Pari gagné ? Trop tôt pour le dire, mais deux semaines après son ouverture, l'affluence est certaine et le musée est apprécié par petits et grands qui piétinent plus ou moins patiemment.

Question pertinente que pose «Beaux-Arts» : «Le musée des Confluences parviendra-t-il à convaincre les élus de déclasser l'autoroute A7 asphyxiant la presqu'île lyonnaise ?».

Bonne visite.

Marylène Cahouet



© Musée des confluences



Station dédiée au Musée de la ligne T1

© Lyon capitale

# La "Piscine" de Roubaix



© Wikipédia

## Le Musée d'art et d'industrie André Diligent

La Piscine de Roubaix est un endroit fascinant. Un musée s'y est implanté le 21 octobre 2001.

La Piscine Art Déco a été construite entre 1927 et 1932 selon les plans de l'architecte lillois Albert Baert et apparaît, dès sa création, liant efficacité et beauté, comme un programme politique et social.

Eclairée par deux immenses vitraux, elle a tout d'un lieu théâtral.

Outre un fonds permanent, le musée accueille un certain nombre d'expositions. Actuellement la plus importante est consacrée à Camille Claudel (jusqu'au 8 février 2015) pour célébrer le cent-cinquantième anniversaire de la naissance de l'artiste.

Elle réunit plus de 150 œuvres, créations de Camille Claudel ou d'autres artistes.

Le temps s'arrête à piétiner dans les treize salles retraçant vie et parcours artistique de Camille Claudel depuis son travail dans l'atelier de Rodin, sa passion pour le sculpteur jusqu'à l'internement.

Que retenir de cette grande œuvre ?

Bien sûr «la Valse» tout en bonheur et en mouvement mais aussi «l'Implorante» les bras tendus, les mains ouvertes.

«L'Age mûr» renouvelle, avec force, le thème universel des trois âges de la vie mais évoque aussi la cruauté, avec le vide déchirant entre les bras tendus de l'homme et de la femme suppliant en vain.

En marbre, en plâtre, en grès, en onyx, ces œuvres sont superbes. A noter l'ouverture, au cours de l'année 2015, d'un musée Camille Claudel à Nogent sur Seine, ville où l'artiste a vécu adolescente.

Mais la Piscine, c'est aussi l'exposition intitulée «l'adieu aux armes».

De septembre 2014 à mai 2018, le musée a confié deux espaces d'exposition à onze artistes qui se succéderont pendant quatre ans pour s'interroger «sur l'apparente inéluctabilité, la permanence et la bestialité des conflits modernes».

Ce 30 décembre 2014, des centaines de poupées soldats en laines colorées rappellent dans le défilé de Délit Maille «Soldats» qu'«il n'y a pas eu neuf millions de morts mais neuf millions de fois une mort» dans ce conflit effroyable.

Chaque année, depuis 2001, la Piscine invite un plasticien à investir l'espace du bassin du musée.

Ainsi Pierre-Alexis Deschamps a-t-il érigé «l'Arbre de Noël», installation hétéroclite et colorée, bien éloignée du titre annoncé.

Joël Meyerowitz, quant à lui, utilise les cabines de bain pour exposer ses photos réunies sous le titre «Immersion», en parfaite osmose avec le lieu.

Enfin, entre les céramiques toutes en rondeurs et couleurs de Kristin Mackirdy et les vêtements exposés pour célébrer les 20 ans d'Esmod, l'on n'en finit pas de s'émerveiller.

Marylène Cahouet



La Valse  
Camille Claudel



"Il n'y a pas eu neuf millions de morts mais neuf millions de fois une mort".  
Les soldats de laine de Délit Maille

© Musée de Roubaix